



Décision du Maire

EN DATE DU 28 MAI 2026

N° 2026-017



OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DU PAS-DE-CALAIS (FDE 62) – REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DU COMITE HISTORIQUE

Le Maire de la Commune de Mazingarbe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget communal ;

Considérant la nécessité de procéder au remplacement de la chaudière du bâtiment du Comité Historique situé 2 rue Alfred Lefebvre à Mazingarbe ;

Considérant la proposition de la société IDEX relative à la fourniture et la pose d'une chaudière à condensation pour un montant de 3 608.36 € HT soit 4 330.03 € TTC ;

Considérant la possibilité pour la commune de solliciter une aide financière auprès de la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais ;

DÉCIDE

Article 1. De solliciter une subvention auprès de la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais (FDE 62) dans le cadre des travaux de remplacement de la chaudière du Comité Historique par une chaudière à condensation.

Article 2. De confier la réalisation des travaux à la société IDEX conformément au devis référencé DD260305378-A1 en date du 19 mars 2026 pour un montant total de : 3 608.36 € HT / 4 330.03 € TTC

Article 3. Le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette demande de subvention ainsi que l'ensemble des pièces administratives nécessaires à la réalisation de cette opération.

Article 4. D'inscrire au budget communal les crédits nécessaires.

MAZINGARBE, le 2 juin 2026
Acte certifié exécutoire.

Le Maire



Laurent POISSANT